



FIGO

Fédération Internationale de
Gynécologie et d'Obstétrique

la Voix Mondiale de la Santé des Femmes

Les médecins, défenseurs : améliorer l'accès aux soins d'avortement sécurisé

Les points de vue des sociétés
membres et des partenaires
de la FIGO en Afrique, en
Amérique latine et au-delà.



« La FIGO est un allié essentiel dans l'offre des soins de santé essentiels et urgents aux femmes, aux jeunes filles et aux nouveau-nés. La capacité unique de la FIGO à tirer parti de ses membres obstétriciens et gynécologues, la recherche, les observations de première main et les meilleures pratiques cliniques, fondées sur les normes en matière de droits de l'homme, sont de plus en plus essentiels si nous voulons donner de l'oxygène aux mots 'l'accès à la santé sexuelle et génésique est une réalité pour tous' » .

Dr. Bela Ganatra, Chef de l'unité de prévention des avortements à risque, Organisation mondiale de la santé.



La FIGO et les soins d'avortement sécurisé

Notre vision est que les femmes et les filles du monde entier atteignent les plus hauts niveaux possibles de santé et de bien-être physique, mental, reproductif et sexuel tout au long de leur vie.

Le changement que nous recherchons

La FIGO souhaite la dépénalisation totale de l'avortement sécurisé et l'existence d'un accès universel à l'avortement, aux soins après avortement et à une information sur l'avortement basée sur des preuves et non biaisée, sans force, coercition, violence et discrimination. L'avortement devrait être retiré du droit pénal et réglementé par des lois conformes à toute autre procédure médicale. Le bien-être des femmes et des filles doit être placé au centre de leurs soins.

Les lois et toutes les autres barrières doivent être supprimées et un environnement plus favorable doit être créé, au sein duquel les systèmes de santé fonctionnent et les professionnels de la santé ont les moyens de répondre aux besoins des femmes et des filles qu'ils servent. Tout doit être mis en œuvre pour que les femmes et les jeunes filles puissent jouir pleinement de leurs droits reproductifs et bénéficier du renforcement global de l'égalité entre les sexes.

« L'avortement est une composante essentielle de la couverture sanitaire universelle et une procédure sensible au facteur temps. Tout retard peut avoir un impact profond sur la santé et le bien-être des femmes et des filles. En tant que prestataires de services de santé sexuelle et reproductive au niveau mondial, les gynécologues et obstétriciens connaissent le résultat inévitable.

Nous savons que la restriction de l'accès à l'avortement sécurisé rend la procédure plus complexe et plus dangereuse. Chaque année, 35 millions de femmes recourent à des méthodes dangereuses et moins sécurisées pour mettre fin à leur grossesse, et les gynécologues et obstétriciens et autres professionnels de santé du monde entier sont témoins des terribles conséquences de cette situation et y font face chaque jour.

La FIGO s'est engagée à renforcer la détermination mondiale et à mettre fin à la pandémie évitable des avortements à risque. Nous savons que le changement est possible, et nous l'avons vu se produire. Nos antécédents en matière de résultats concrets, alimentés par notre dévouement à l'amélioration de la santé des femmes, des filles et des nouveau-nés, constituent l'épine dorsale de notre persévérance. Nous n'abandonnerons jamais, jamais » .

Dr Jeanne Conry, présidente de la FIGO.

Comment nous y arrivons

Grâce à notre Projet de Plaidoyer pour l'Avortement Sécurisé (PPAS), la FIGO réalise des changements en collaboration avec les sociétés nationales membres d'obstétriciens et de gynécologues (OBGYN). Nous travaillons avec les sociétés membres pour améliorer leurs compétences et soutenir leur travail afin d'améliorer l'accès à des soins d'avortement sécurisé. Nous les aidons à réaliser leur potentiel en tant que des leaders en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR).

Les gynécologues obstétriciens et leurs sociétés membres sont dans une position unique pour être des défenseurs nationaux de la santé sexuelle et reproductive. Ils peuvent soutenir et mettre en œuvre des changements grâce à leur expertise technique respectée, à leur connaissance des soins de santé de première ligne et à leurs relations étroites avec d'autres partenaires, notamment les ministères de la santé.

La FIGO travaille avec ses sociétés membres afin d'amplifier leurs preuves et leurs idées critiques. Nous les aidons à traduire ces preuves pour informer et influencer les politiques de plaidoyer international et les pratiques cliniques. Ensemble, nous visons à inciter les gouvernements à rendre des comptes afin qu'ils respectent leurs obligations en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.



Pourquoi l'avortement sécurisé est important

Commun

L'avortement est fréquent : 6 sur 10 grossesses non désirées et 3 sur 10 de toutes les grossesses se terminent par un avortement provoqué.^{1a} S'il est pratiqué conformément aux meilleures pratiques, l'avortement est plus sûr que poursuivre une grossesse et un accouchement.^{1b}

120 millions

de filles (moins de 20 ans) - légèrement plus d'une personne sur dix - a subi des rapports sexuels forcés ou d'autres actes sexuels forcés à un moment donné de sa vie.³

35 millions

de femmes par an se font avorter dans des conditions dangereuses.⁵

Légal

L'avortement est légal dans la plupart des pays ; pour renforcer l'accès, il doit être réglementé comme les autres procédures essentielles de soins de santé (et non par le biais des codes pénaux).²

33 millions

Chaque année dans le monde, 33 millions d'utilisatrices de contraceptifs devraient connaître une grossesse accidentelle alors qu'elles utilisent un moyen de contraception.⁴

3 sur 4

En Amérique latine et en Afrique, 3 avortements sur 4 sont dangereux.⁶

Exclusion

Manque d'accès à l'avortement sécurisé a un impact disproportionné sur les femmes et les filles de couleur, les groupes autochtones, les adolescents et les personnes vivant dans la pauvreté et dans les zones rurales - ces groupes sont exposés à un risque accru de décès et d'invalidité maternels.⁷

39,000

Chaque année, près de 39 000 décès maternels évitables sont dus à des avortements à risque, soit l'équivalent de la population de Monaco.⁷

9 millions

de femmes chaque année ne reçoivent pas les soins nécessaires en cas de complications après un avortement à risque.¹⁰

60%

d'infirmières et de médecins qui fournissent des soins SDSR qui incluent l'avortement sécurisé déclarent être victimes d'abus et d'intimidation.⁸

553 millions

de dollars est dépensé pour les traitements après avortement liés aux avortements à risque dans les PRFM chaque année. 922 millions de dollars de revenu des ménages sont perdus chaque année en raison de l'invalidité à long terme liée à l'avortement à risque.⁹

Télémédecine

et les avortements médicamenteux autogérés ont révolutionné l'accès à des soins d'avortement sécurisé.¹¹

Sources:

1^a https://www.who.int/health-topics/abortion#tab=tab_1

1^b <https://www.rcog.org.uk/media/geify5bx/abortion-care-best-practice-paper-april-2022.pdf>

2 <https://abortion-policies.srhr.org/>

3 <https://www.unicef.org/mena/press-releases/nearly-one-in-four-adolescent-girls-experience-physical-violence>

4 https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70914/9789241548434_eng.pdf?sequence=1

5 <https://www.guttmacher.org/report/adding-it-up-investing-in-sexual-reproductive-health-2019>

6 www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/abortion

7 <https://www.who.int/publications/i/item/9789240039483>

8 <https://gh.bmj.com/content/7/4/e008867>

9 www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/abortion

10 <https://www.guttmacher.org/report/adding-it-up-investing-in-sexual-reproductive-health-2019>

11 <https://www.figo.org/FIGO-endorses-telemedicine-abortion-services>

Projet de plaidoyer pour l'avortement sécurisé : Notre théorie du changement

VISION

Pour que les femmes et les filles du monde entier atteignent les plus hauts niveaux possibles de santé et de bien-être physique, mental, reproductif et sexuel tout au long de leurs vies.

PROBLÈME

Le choix en matière de procréation, y compris l'accès à des soins d'avortement sécurisés et de qualité, n'est pas accessible à des millions de personnes qui en ont besoin.

Approche PPAS

Travailler avec les sociétés nationales

Pilier 1 Renforcer la société

Pilier 2 Plaidoyer

FIGO International

	Pilier 1 Renforcer la société	Pilier 2 Plaidoyer	FIGO International
Stratégies	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des sociétés nationales	Les sociétés nationales plaident pour des soins d'avortement sûrs et de qualité	La FIGO plaide les soins d'avortement sécurisé dans les forums internationaux et régionaux
Activités	Renforcer les capacités des sociétés nationales et institutionnaliser la défense de l'avortement sécurisé	Mener des recherches, des formations, des sessions de sensibilisation ciblant les professionnels de la santé et les décideurs politiques aux côtés des partenaires	Partager des conseils et des preuves pour informer les politiques et les pratiques en matière d'avortement, et soutenir les réseaux et groupes régionaux d'obstétriciens
Résultats	Les sociétés renforcées sont équipées pour agir en tant que défenseurs nationaux de l'amélioration de l'accès à des soins d'avortement sécurisé	Les parties prenantes ciblées font preuve d'une meilleure connaissance et d'une meilleure attitude à l'égard de l'avortement sécurisé et adaptent leurs politiques et leurs comportements	Les sociétés bénéficient d'un soutien pour mettre en œuvre les recommandations et les meilleures pratiques de la FIGO afin de renforcer l'accès aux soins d'avortement sécurisé
Objectifs	Les sociétés deviennent des chefs de file dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs et suscitent des changements positifs en influençant les politiques, les attitudes et les connaissances	Changements positifs progressifs dans la prise en charge de l'avortement sécurisé grâce à l'influence de la société sur les politiques, les attitudes et les connaissances	Les ministères de la santé et autres appliquent les meilleures pratiques pour améliorer l'accès à des soins d'avortement sécurisé dans leurs systèmes de santé
Impact	Amélioration de l'accès à des soins d'avortement sécurisé et de qualité, augmentation du nombre de personnes exerçant leur droit reproductif à l'avortement sécurisé et réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles évitables.		

Nos piliers du changement

Pilier 1 : Renforcement institutionnel

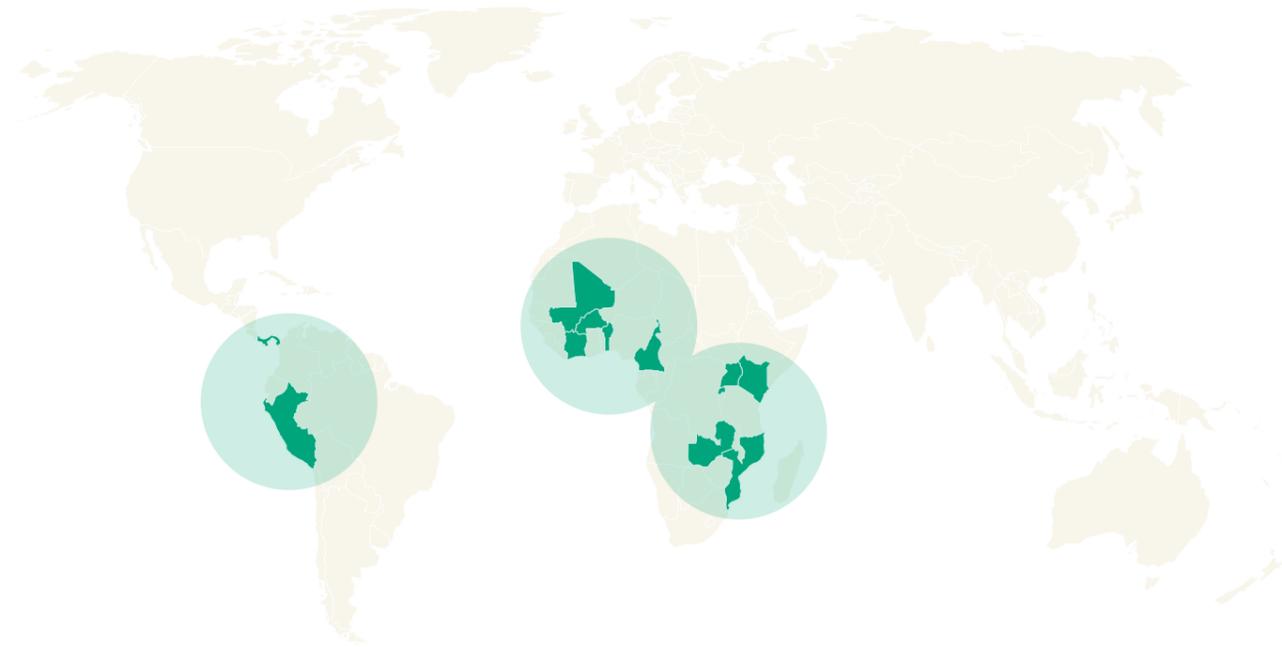
- Aider les sociétés à renforcer leurs structures organisationnelles afin de réaliser leurs objectifs de manière efficace. Les domaines comprennent : la gestion de bureau et les ressources humaines, la gouvernance et le leadership, la gestion de projet et la gestion financière, le plaidoyer et la communication, et les partenariats et l'influence.
- Avec cette base, tirez parti de leur position et de leur expertise pour devenir des leaders nationaux en matière de SDR.

Pilier 2 : Plaidoyer pour l'avortement sécurisé

- Exploiter le rôle central des sociétés membres pour s'engager auprès de leurs gouvernements et atteindre les objectifs de plaidoyer dans le cadre des réseaux nationaux de SDR.
- Travailler avec les professionnels de la santé pour leur permettre d'être des défenseurs et de meilleurs prestataires en améliorant leur connaissance des questions liées à la sécurité des soins d'avortement sécurisés et en approfondissant leur compréhension des politiques nationales et internationales en matière de santé.
- les obligations légales et les normes internationales pour fournir des soins d'avortement sécurisé.
- Éliminer la stigmatisation liée à l'avortement parmi les professionnels de la santé et les décideurs en utilisant des outils de clarification des valeurs et de transformation des attitudes, ainsi que par la diffusion et l'interaction avec des preuves scientifiques.
- Travailler en partenariat avec des parties prenantes multidisciplinaires, y compris les agences des Nations unies, et dans le cadre de collaborations sud-sud entre régions et sous-régions.



Sociétés nationales



Depuis 2019, la FIGO a travaillé avec les sociétés membres suivantes par le biais de de PPAS.

Afrique de l'Ouest

- Collège National des Gynécologues Obstétriciens du Bénin
- Société des Gynécologues et Obstétriciens du Cameroun
- Société de Gynécologie et d'Obstétrique de Côte d'Ivoire
- Société Malienne de Gynécologie Obstétrique
- Société de Gynécologues et Obstétriciens du Burkina (depuis 2022)

Afrique orientale, centrale et australe

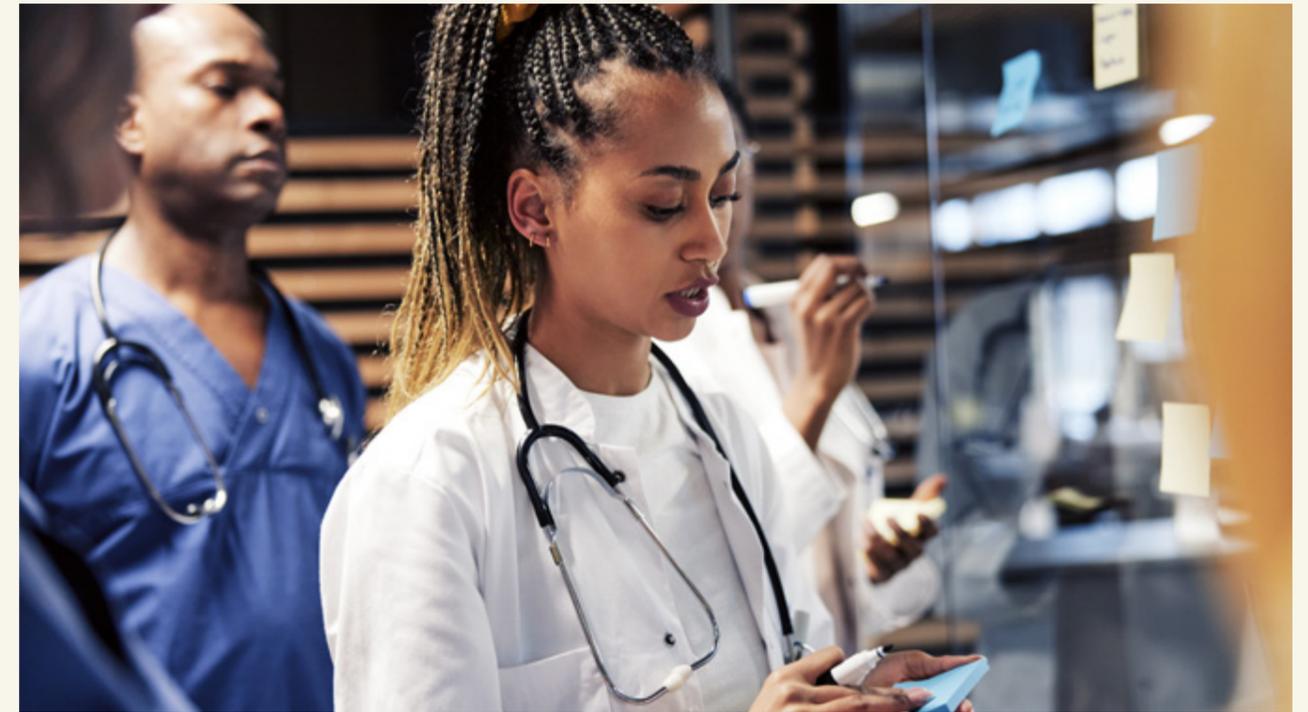
- Société rwandaise des obstétriciens et des gynécologues
- Société kenyane d'obstétrique et de gynécologie
- Association mozambicaine des obstétriciens et des gynécologues
- Association des obstétriciens et gynécologues de l'Ouganda
- Association des gynécologues et obstétriciens de Zambie

Amérique Latine

- Sociedad Panameña de Obstetricia y Ginecología
- Sociedad Peruana de Obstetricia y Ginecología

« Le Collège National des Gynécologues Obstétriciens du Bénin (CNGOB), ainsi que nos partenaires, sont fiers que notre gouvernement ait pris en compte nos preuves cliniques et nos observations de première main pour s'attaquer à l'impact des avortements à risque - une cause majeure de décès et d'invalidité maternels au Bénin. Les preuves du CNGOB ont contribué à l'obtention d'un nouvel amendement juridiquement contraignant (octobre 2021) positionnant notre pays à l'avant-garde des nations engagées dans le renforcement des soins de santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles ».

Dr Emmanuel Ewanignon, vice-président du CNGOB.



« Un dicton africain dit que de nombreuses fourmis peuvent vaincre le lion de l'injustice. Chers collègues gynécologues, obstétriciens et professionnels de la santé, n'oubliez jamais que vous avez le pouvoir et le devoir de vous allier pour défendre le droit de toutes les femmes et de toutes les jeunes filles à accéder à l'avortement sécurisé - des soins de santé essentiels et urgents » .

Dr Anne Kihara, présidente élue de la FIGO et présidente de la Fédération Africaine des Obstétriciens et Gynécologues.

Le PPAS en action: l'impact des sociétés nationales et de leurs partenaires

Mozambique

Nous nous élevons ensemble : mettre en place des systèmes de mentorat fondés sur les meilleures pratiques pour les travailleurs du secteur de la santé.

Après un plaidoyer réussi de l'Associação Moçambicana de Obstetras e Ginecologistas (AMOG) en collaboration avec ses partenaires, la loi mozambicaine sur l'avortement sécurisé a été libéralisée en 2014, avec de nouvelles révisions progressives en 2020. Pour améliorer la prestation de soins en matière d'avortement parmi les professionnels de la santé, l'AMOG a élaboré une norme d'évaluation unique, fondée sur les meilleures pratiques cliniques, qui faisait auparavant défaut.

L'élaboration de la « Liste de contrôle de mentorat pour les soins complets en matière d'avortement » a été approuvée par les partenaires de l'AMOG et validée par le ministère de la Santé du Mozambique en 2021. Il a donné lieu à une norme unifiée pour la prestation de soins d'avortement sécurisé et de haute qualité.

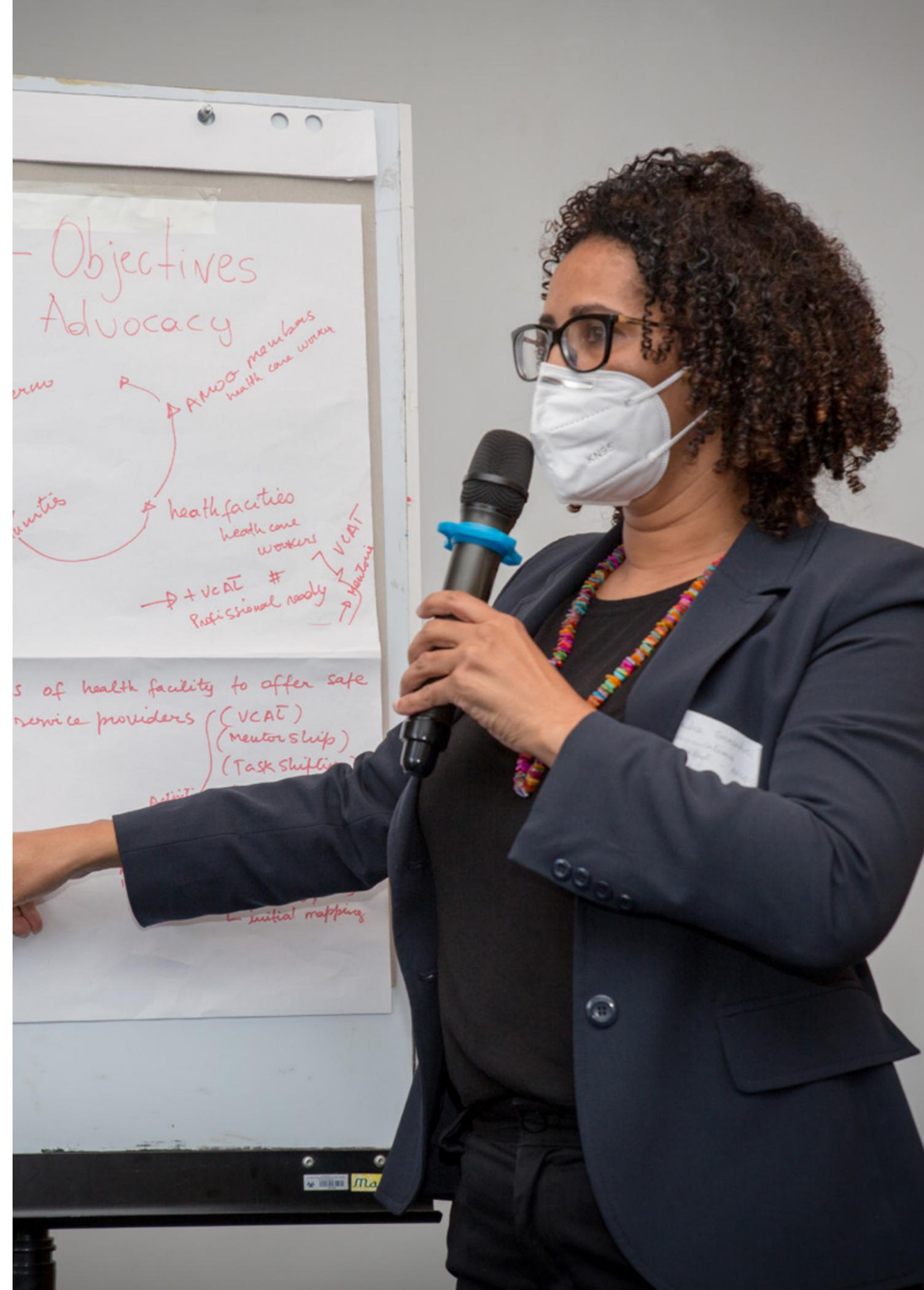
« Notre expérience [avant l'approbation de la « liste de contrôle de mentorat pour les soins complets en matière d'avortement »] a démontré que la supervision locale et programmatique de la prise en charge complète de l'avortement (CAC) était un domaine difficile pour l'AMOG et nos partenaires. Les organisations qui fournissent des soins complets en matière d'avortement et un soutien clinique fonctionnent de manière dispersée et incohérente en raison de l'absence d'un instrument standardisé. En raison de cette lacune, la conformité avec les politiques, normes, directives et protocoles en matière de santé n'étaient pas garantis.

« Désormais, grâce à l'élaboration de la liste de contrôle de mentorat pour les soins complets en matière d'avortement, nous sommes en mesure de fournir un mentorat et un soutien de qualité aux professionnels de la santé, tout en veillant à ce que nos systèmes de santé disposent de carnets de bord améliorés et d'une collecte de données facilitée permettant de prendre de meilleures décisions ».

Dr Alda Mahumana Govo, ancien chef de la division de la santé sexuelle et reproductive, de la planification familiale et de l'avortement sécurisé, ministère de la santé.



La Dr Emilia Goncalves, obstétricienne, partage la stratégie de plaidoyer de l'AMOG avec des obstétriciens de toute l'Afrique de l'Est, centrale et australe.



Zambie

Les gynécologues et obstétriciens renforcent les capacités des conseillers matrimoniaux.

Lorsque les femmes et les filles n'ont pas accès à des soins d'avortement sécurisé, elles sont obligées de recourir à des conditions dangereuses. En Zambie, la majorité des avortements à risque ont lieu à domicile, où une accoucheuse traditionnelle, et parfois une conseillère matrimoniale, peuvent pratiquer ces avortements.

L'Association zambienne des gynécologues et obstétriciens (ZAGO) a répondu au rôle essentiel des conseillers matrimoniaux en s'efforçant de former et de renforcer leurs connaissances en matière d'avortement sécurisé. La ZAGO a dispensé une formation sur les soins complets en matière d'avortement et sur les cadres juridiques à plus de 30 conseillers matrimoniaux dans quatre provinces, notamment dans les zones rurales des provinces de Copperbelt, Eastern, Luapula et Southern.

En tant qu'autorité de confiance en matière de santé sexuelle et reproductive, l'approche de la ZAGO a consisté à « faire du bruit en silence » et à se concentrer sur les aspects de prévention de l'avortement à risque. L'approche du « bruit silencieux » a créé un raz-de-marée qui appelle au changement : la formation de la ZAGO est désormais demandée par diverses parties prenantes, dont l'église, les autorités scolaires et les groupes communautaires. Ces derniers comprennent des groupes de jeunes, par le biais desquels les jeunes ont été éduqués et formés en tant que défenseurs et signaleurs pour leurs pairs.



« Les conseillers matrimoniaux ne parlaient jamais de l'avortement... ». Les participants ont confié à la ZAGO que « ... certains conseillers matrimoniaux sont même ceux qui administrent des herbes et donnent des coups de bâton pour faire avorter illégalement les filles.

« [Cependant,] les conseillers matrimoniaux ont appris que les hôpitaux fournissent gratuitement des services d'avortement sécurisé. Grâce à cette connaissance, les conseillers matrimoniaux sont maintenant en mesure de discuter de l'avortement [sécurisé] » .

Conseillère matrimoniale, Kitwe, province de Copperbelt



Ouganda

Transformer les perceptions des professionnels de la santé pour fournir de meilleurs soins en matière d'avortement aux adolescents et aux femmes.

La stigmatisation liée à l'avortement reste un obstacle majeur à la fourniture de soins d'avortement sécurisé, même parmi les professionnels de la santé. Cette stigmatisation empêche les femmes, en particulier les adolescentes et les femmes célibataires, d'accéder à des services d'avortement sécurisé, de qualité et sans jugement. Ces restrictions augmentent le risque que les femmes et les jeunes filles aient recours à des avortements à risque, qui entraînent des handicaps évitables et, dans les cas les plus tragiques, la mort.

Par le biais d'une formation au renforcement des capacités, qui comprenait la clarification des valeurs et la transformation des attitudes, l'Association des obstétriciens et gynécologues de l'Ouganda (AOGU) a soutenu et formé des professionnels de la santé pour qu'ils s'attaquent aux perceptions, croyances, attitudes et comportements individuels qui stigmatisaient l'avortement. Cela a permis de une meilleure compréhension, chez les professionnels de la santé, de la manière dont les jugements de valeur nuisent au droit des femmes et des filles à accéder aux services de santé essentiels. Cette connaissance a permis de réduire le nombre de professionnels de la santé qui refusent ces services de santé essentiels - y compris l'avortement sécurisé - par « objection de conscience » .

« Nous avons constaté en peu de temps une augmentation des services de soins d'avortement... Avant notre engagement avec les professionnels de la santé, les services de soins d'avortement ont été demandés et reçus par deux personnes entre décembre 2019 et février 2020. Après notre engagement, le nombre de femmes cherchant et recevant des services de soins d'avortement était passé à 14 entre mars et juin 2020.

On pense que l'évolution de la perception des services d'avortement par les professionnels de la santé a contribué à cette augmentation de l'accès à des services d'avortement sécurisés.

« La démarche des professionnels de santé consistant à discuter des soins liés à l'avortement, à offrir des conseils sur la réduction des risques liés à l'avortement et à donner accès aux services de soins de santé pour gérer les complications découlant d'un avortement à risque, sans blâmer, stigmatiser ou juger à l'égard de la cliente qui a une grossesse non désirée, est un grand pas vers la garantie d'un accès universel à des services de soins complets en matière d'avortement. Cette étape vitale conduira à une plus grande réduction des décès maternels évitables et des handicaps, dus à des complications liées à des avortements à risque, et à la souffrance du peuple ougandais » .

Dr Simon Peter Kayondo, Point focal du projet, AOGU



Kenya

Renforcer le leadership des professionnels de la santé pour prévenir la mortalité maternelle en luttant contre la stigmatisation.

En raison des environnements juridiques hostiles et restrictifs, travailler sur l'avortement sécurisé et les soins après avortement au Kenya peut souvent être une expérience stigmatisante, qui est encore aggravée par le fait que certains professionnels de santé ont des croyances stigmatisantes ou font preuve d'indifférence face à l'assurance des soins d'avortement sécurisé.

La Société de gynécologie obstétrique du Kenya (KOGS) a organisé des séminaires trimestriels sur la clarification des valeurs et la transformation des attitudes (VCAT) afin de lutter contre la stigmatisation liée à l'avortement parmi les professionnels de la santé. Les participants à la formation comprenaient des membres de la KOGS, des résidents en obstétrique et en gynécologie, des médecins de premier cycle, des agents cliniques et des infirmières. En outre, la KOGS a engagé des fonctionnaires du ministère de la Santé au niveau du gouvernement du comté.

« Nos formations VCAT ont été adaptées au contexte local et notre matériel pédagogique était axé sur l'amélioration des connaissances, des attitudes et des comportements en matière de soins liés à l'avortement, souvent à l'aide de scénarios réels. Avant la mise en place de nos formations VCAT, de nombreux gynécologues et praticiens de la santé avaient du mal à parler de l'avortement. Cependant, nous avons observé un changement d'attitude chez les gynécologues, les responsables cliniques, les médecins et les sages-femmes, dont beaucoup sont désormais capables de s'auto-réfléchir et de faire la différence entre leurs croyances/attitudes personnelles et celles des femmes/filles qui ont droit à l'avortement sécurisé.

« Les professionnels de la santé sont désormais plus confiants et habilités à orienter les femmes vers des soins d'avortement, dans le respect des normes juridiques, cliniques et des droits de l'homme, même si des prestataires exercent une 'objection conscience' et refusent de fournir les services d'avortement sécurisé ». Dr Moses Obimbo Madadi, responsable du projet sur la Prévention de la mortalité maternelle due aux avortements à risque et amélioration de l'accès aux soins après avortement par le biais du plaidoyer », KOGS.



KOGS workshop with the Maasai community on unsafe abortion





Cameroun

Obtenir l'adhésion de divers ministères gouvernementaux pour améliorer l'accès.

Pour soutenir l'engagement du gouvernement camerounais à prévenir la mortalité et l'invalidité maternelles résultant d'avortements à risque, la Société des gynécologues et obstétriciens du Cameroun (SOGOC) a mis en place le Réseau pour l'avortement sécurisé, qui a rassemblé les principales parties prenantes afin d'aborder les lacunes, les obstacles et les opportunités pour permettre une prestation conjointe plus forte des services d'avortement sécurisé.

Le réseau pour l'avortement sécurisé bénéficie de l'engagement actif du ministère de la justice, du ministère de la santé publique et du ministère de l'émancipation des femmes et de la famille, en plus de plus de 18 autres membres, allant d'organisations communautaires travaillant sur la santé et les droits sexuels et reproductifs à des groupes de médias, en passant par des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales qui apportent des perspectives diverses. Le réseau s'efforce simultanément de lutter contre la stigmatisation liée à l'avortement et de faciliter l'accès aux services par le biais de campagnes de sensibilisation dans les médias auprès du grand public et des décideurs.

« Avant le Réseau pour l'avortement sécurisé (plateforme), il n'existait pas de lieu unique où les ministères pouvaient aborder le sujet de l'avortement sécurisé.

« De manière significative, l'engagement des ministères apporte une crédibilité supplémentaire à nos discussions sur l'avortement sécurisé en tant que besoin essentiel et urgent en matière de soins de santé. Nous sommes désormais mieux informés des possibilités d'influencer l'élaboration de la politique gouvernementale (en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, y compris l'avortement sécurisé), afin d'ancrer profondément la disponibilité de soins d'avortement sécurisé et de qualité » .

Dr Filbert Eko, Point Focal pour le PPAS, SOGOC



Mali

Collaborer avec les chefs religieux dans la lutte contre les décès et les handicaps maternels évitables.

Grâce à une évaluation des besoins sur la manière de travailler efficacement sur la question de l'avortement sécurisé avec ses membres gynécologues-obstétriciens (en majorité de confession musulmane), la Société Malienne de Gynécologie Obstétrique (SOMAGO) a reconnu que le fait de travailler en collaboration avec des leaders religieux ouverts à la discussion sur la question de l'avortement sécurisé était une condition indispensable pour que la SOMAGO atteigne les objectifs de son projet.

« Notre collaboration avec un imam qui représentait également le Réseau Islam, Population et Développement (RIPOD) a été extrêmement fructueuse. L'imam a participé à cinq ateliers que la SOMAGO a organisés avec ses membres OBGYN et avec d'autres groupes clés de parties prenantes, en particulier les formations sur le plaidoyer pour l'avortement sécurisé. L'imam a pris la parole au début de chaque atelier pour mettre les participants à l'aise avec le sujet de discussion, et il a contribué à faire évoluer les positions de certains membres de la SOMAGO, qui étaient au départ extrêmement réticents à l'idée de discuter d'avortement sécurisé.

« A partir des échanges des réunions, il était clair que certains membres du réseau changeaient d'avis sur la question de l'avortement sécurisé. Il y a eu des engagements de la part des membres d'aborder le sujet avec d'autres personnes, ainsi qu'un engagement du RIPOD à rejoindre le réseau de partenaires travaillant sur ce projet » .

Professeur Youssouf Traore, Président, SOMAGO

Les imams et les défenseurs de la foi plaident pour mettre fin aux décès maternels évitables dus à l'avortement à risque



Bénin

Contribuer à un meilleur accès aux services d'avortement sécurisé et légal.

Le nouvel amendement juridique du Bénin (promulgué en décembre 2021) a constitué un pas de géant dans la lutte contre les avortements à risque au Bénin. Le vote du parlement en faveur des changements a été facilité par les preuves cliniques critiques et les observations de première main partagées par le Collège National des Gynécologues Obstétriciens du Bénin (CNGOB) et ses partenaires.

Le CNGOB a soulevé les conséquences dévastatrices de l'avortement à risque dans les réalités vécues par les femmes, les filles, leurs familles et leurs communautés. Il a également mis en évidence la façon dont les lois régressives sur l'avortement empêchent les gynécologues, obstétriciens et les professionnels de la santé de fournir des soins de santé essentiels en raison de la peur du harcèlement, de l'arrestation, des amendes et de l'emprisonnement.

« Le CNGOB continuera à travailler avec le gouvernement et nos partenaires pour renforcer la sensibilisation et la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la santé sexuelle et la reproduction. En tant que professionnels de la santé, nous sommes les témoins directs des souffrances dévastatrices que les femmes et les filles, ainsi que leurs familles dans notre pays, subissent lorsqu'elles ne peuvent pas accéder à un avortement sécurisé et sont contraintes de recourir à des services d'avortement dangereux. Nous savons également que ces souffrances sont totalement évitables si les femmes et les filles ont accès aux soins d'avortement sécurisé dont elles ont désespérément besoin » .

Dr Emmanuel Ewagnignon, Vice-Président, CNGOB

Dr Gerard Semassa, Youth Health Workers for Safe Abortion, Benin



Côte d'Ivoire

Améliorer les connaissances pour faire tomber les barrières.

La stigmatisation et l'hésitation entourant la prestation de services d'avortement sécurisé par les professionnels de la santé peuvent constituer un obstacle pour les patientes souhaitant accéder à des soins d'avortement sécurisé.

Pour lutter contre ce défi, la Société de Gynécologie et d'Obstétrique de Côte d'Ivoire (SOGOCI) a organisé des sessions visant à sensibiliser aux directives internationales sur l'avortement sécurisé et à améliorer les connaissances sur le cadre juridique existant pour l'avortement sécurisé en Côte d'Ivoire, parmi les gynécologues, les sages-femmes, les médecins généralistes et les infirmiers. Dans le même temps, la SOGOCI a renforcé sa présence régionale sur l'ensemble du territoire via les sections régionales de la société.

De nombreux professionnels de la santé au sein du réseau de la SOGOCI sont devenus de plus en plus ouverts aux sujets liés à la santé génésique et aux soins complets en matière d'avortement, la grande majorité d'entre eux convenant que les soins devraient être fournis au meilleur de leurs connaissances et de leurs capacités aux patientes qui en ont besoin. Les sections régionales de la SOGOCI ont organisé leurs propres activités de plaidoyer sur l'avortement sécuritaire, notamment des entrevues sur la question sur les stations de radio locales.

« Désormais, nous n'avons plus besoin d'orienter nos clientes vers un gynécologue pour les soins complets en matière d'avortement. Imaginez, nous sommes nombreuses à exercer quotidiennement, sur tout le territoire, maintenant que nous avons fait un travail de clarification des valeurs et que nous avons été formées à la technique de l'aspiration manuelle intra-utérine : c'est un véritable soulagement pour nos patientes, qui n'auront plus à parcourir des kilomètres. En ce qui me concerne, je suis maintenant prête à recevoir et à fournir ces soins [d'avortement] à toutes les femmes qui en ont besoin. Et nous sommes nombreuses à vouloir le faire - mes sœurs et moi » .

Membre sage-femme, SOGOCI

Pérou

Déployer des ailes : former une nouvelle génération d'obstétriciens.

La Sociedad Peruana de Obstetricia y Ginecología (Société péruvienne d'obstétrique et de gynécologie - SPOG) a élaboré une initiative visant à combler le manque de connaissances des médecins résidents en obstétrique et en gynécologie. Dans une démarche novatrice, elle s'est associée à la faculté de médecine de l'Université nationale (UNMSM) pour sensibiliser et former les médecins résidents de première année en obstétrique sur l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes (SDSR). La formation porte sur l'éthique, les comportements légaux et normatifs en matière de SDSR, l'avortement et l'avortement thérapeutique, la violence sexiste, la contraception, la santé des adolescents et les infections sexuellement transmissibles.

« Les médecins résidents en gynécologie et obstétrique seront désormais en mesure de fournir une meilleure qualité de soins grâce à une meilleure compréhension des concepts [et des liens] de la santé et des droits sexuels et reproductifs et à un meilleur accès à l'avortement sécurisé, à la contraception après avortement et post-partum, [et] à la violence sexiste dans leurs hôpitaux respectifs. Cela influencera la qualité des soins fournis à leurs patients dans leurs hôpitaux de formation, et permettra le transfert de ces pratiques et apprentissages à d'autres hôpitaux lorsqu'ils auront terminé. Armés de ces nouveaux concepts, ils peuvent également influencer les internes en médecine, les étudiants et le personnel de santé non médical, comme les infirmières, les sages-femmes, les techniciens infirmiers et les travailleurs sociaux dans leur travail ».

Dr Enrique Guevara Ríos, Secrétaire général du SPOG, et chef de projet de PAS

« Je tiens à remercier les médecins enseignants pour la qualité de la méthodologie employée dans cette formation. En plus de renforcer mes connaissances sur des questions potentiellement controversées, comme la gestion de l'avortement sécurisé, je repars avec des ressources théoriques plus actualisées grâce à ce cours ».

Fiorella Ivette Pardo Piñashca, Médecin résident en gynécologie et obstétrique, participante au cours



Panama

Intégrer la technologie pour harmoniser la collecte de données sur les soins de santé reproductive, maternelle et néonatale.

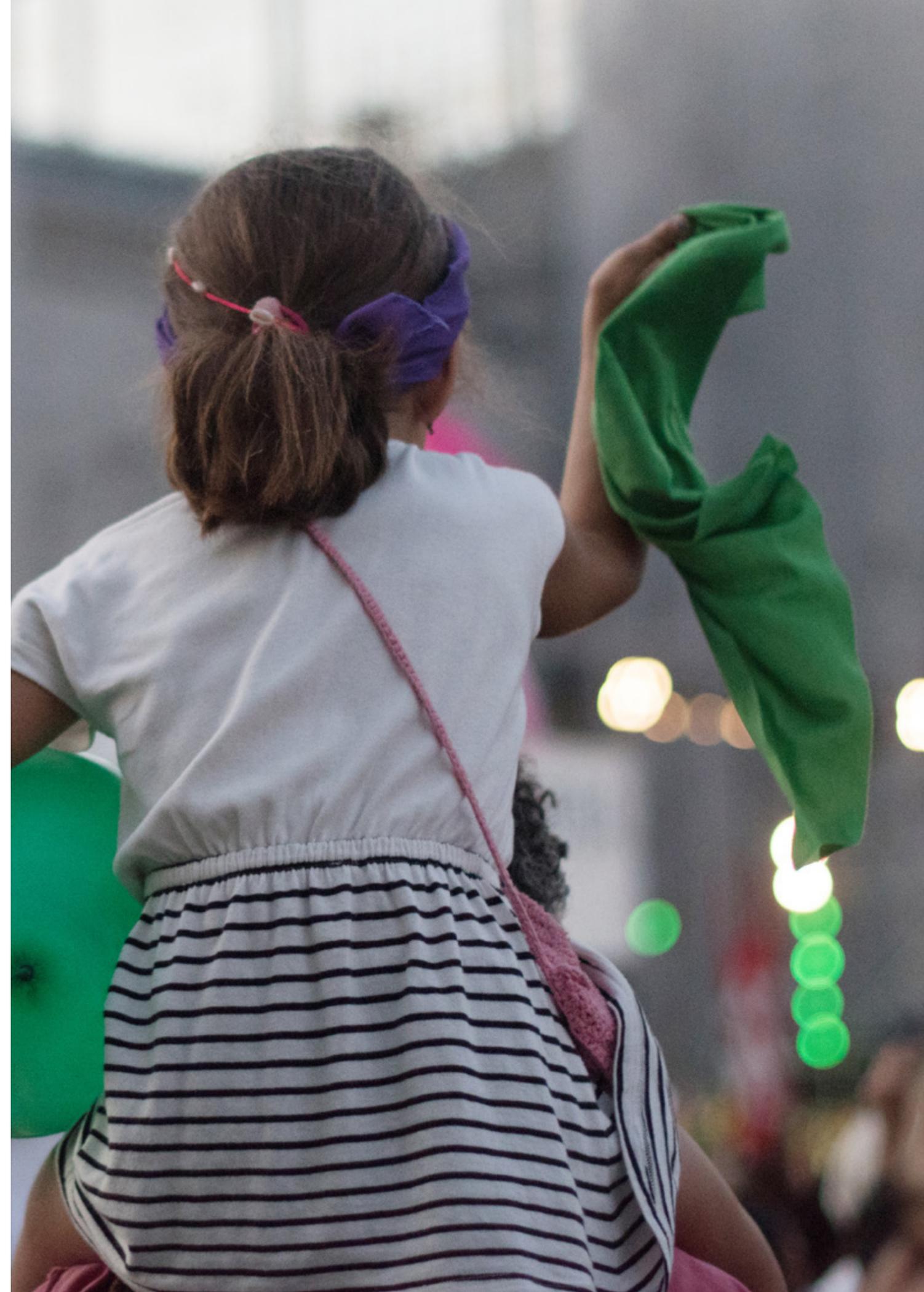
Le Panama a deux systèmes de soins de santé - le Ministère de la santé (MINSAL) et la Caisse de sécurité sociale (CSS) - ce qui fait qu'une femme enceinte peut recevoir des soins dans différents établissements, appartenant au même système ou à des systèmes différents. Chacun d'eux est régi par des politiques, des règlements et des lois complètement indépendants en matière d'enregistrement des dossiers médicaux.

« Avec le soutien du projet, l'inclusion du CSS et de ses centres de soins et hôpitaux respectifs dans l'utilisation du système d'information périnatal (SIP) - utilisé jusqu'à présent uniquement par le MINSAL - a été réalisée. L'intégration de la plateforme permettra d'unifier l'information de l'histoire clinique périnatale des femmes qui viennent se faire soigner dans n'importe lequel des systèmes, en évitant la duplication de l'information et des données. Cette amélioration des données reflétera une situation 'plus réelle' des femmes enceintes au Panama ; et l'utilisation de données probantes permettrait d'améliorer les soins, individuellement et par l'établissement de politiques publiques ».

Dr Ruth De León, Ancienne présidente du SPOG et point focal pour le PPAS



28 septembre : journée internationale de l'avortement sécurisé solidarité des défenseurs de la santé



Nos partenaires internationaux

La FIGO travaille avec un large éventail de partenaires internationaux sur le PPAS, en plus des partenaires régionaux - le Collège d'obstétrique et de gynécologie d'Afrique orientale, centrale et australe (ECSACOG), et la Société africaine des gynécologie et obstétrique (SAGO).

« La SAGO regroupe les sociétés nationales d'obstétrique de 20 pays d'Afrique francophone du Nord, du Centre de l'Ouest et le Madagascar. Nous pensons que refuser, retarder ou restreindre l'accès à des soins d'avortement sécurisés est une violation du droit à la santé, des droits des femmes et de la Déclaration universelle des droits de l'homme » .

« C'est pourquoi notre association est ravie de travailler en partenariat avec la FIGO pour soutenir les femmes afin qu'elles bénéficient de soins de santé équitables et sûrs, y compris le droit d'accéder à des soins d'avortement sécurisé, sans discrimination » .

Professeur Namory Keita, Ancien président de la SAGO

« L'ECSACOG est heureux de s'être associé à la FIGO pour mettre l'accent sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, y compris l'avortement sécurisé, en tant qu'élément essentiel du travail du Collège. En renforçant la collaboration régionale, en particulier avec notre Communauté de pratique SDRS nouvellement formée, l'ECSACOG et la FIGO construisent une forte communauté de défenseurs à travers la région de l'Afrique de l'Est, centrale et australe, qui non seulement peut partager des expériences et des stratégies, mais aussi travailler ensemble au niveau national et régional pour apporter des changements positifs » .

Professeur Annetee Nakimuli, Président de l'ECSACOG



Réunion de la SAGO sur le renforcement de l'accès aux services d'avortement sécurisé, 2022



« La FIGO est une force mondiale engagée dans le renforcement de la mise en œuvre de la santé et des droits humains des femmes et des filles. Les preuves, l'expertise technique et les points de vue uniques de la FIGO sont indispensables dans les forums de prise de décision du monde entier. Grâce à sa base de pouvoir composée de sociétés membres d'OBGYN dans plus de 130 pays, la crédibilité de la FIGO repose sur l'amplification des réalités auxquelles font face les OBGYN, les professionnels de la santé en général et, surtout, les femmes et les filles. La FIGO est un partenaire clé de notre campagne mondiale 'Défendre les défenseurs de première ligne de la santé sexuelle et reproductive', et l'énergie, l'engagement et l'urgence qu'elle apporte sont essentiels, inspirants et contagieux » .

Kate Gilmore, Cofondatrice de la campagne mondiale 'Défendre les défenseurs de première ligne de la santé sexuelle et reproductive' et Haut-Commissaire adjoint des Nations unies aux droits de l'homme (2015-2019).

Défendre et élargir l'accès à l'avortement sécurisé par le biais du plaidoyer

La FIGO et ses partenaires mobilisent près de 300 organisations de soins de santé, dans plus de 80 pays, pour condamner l'annulation de la décision Roe v Wade



2007

a FIGO lance l'initiative Prévention de l'avortement à risque et de ses conséquences. Le projet a été initié par le Dr Dorothy Shaw, présidente de la FIGO (2006-2009). Un groupe de travail de la FIGO a été créé.

2011

Les preuves cliniques de la FIGO sont citées par les juges dans leur jugement - R.R. c. Pologne, Cour européenne des droits de l'homme.

2018

La FIGO a créé un Comité pour l'avortement sécurisé.

2019

En avril, la FIGO lance le projet triennal de Plaidoyer pour l'Avortement Sécurisé (PPAS).

2020

En mars La FIGO tire rapidement la sonnette d'alarme : les soins d'avortement sécurisé ne doivent pas être refusés pendant la pandémie de COVID-19 et fournit des conseils à ses 130+ sociétés membres d'OBGYN.

En septembre La FIGO célèbre les 100 ans de la légalisation de l'avortement sécurisé et exhorte les gouvernements et les systèmes de santé à renforcer les investissements et l'engagement dans la télémédecine/les soins d'avortement autogéré.

En décembre, lors du Congrès régional africain de la FIGO à Kigali, les organisations de femmes saluent l'engagement de la FIGO en faveur de l'avortement sécurisé.

« La FIGO apporte plus d'un demi-siècle de données cliniques et de connaissances fiables. L'expertise de la FIGO est appréciée dans le domaine des droits de l'homme, notamment en matière de plaidoyer des droits et les litiges stratégiques. J'ai utilisé les directives éthiques de la FIGO dans le cadre de litiges stratégiques et de plaidoyers internationaux, afin de renforcer la responsabilité en matière de prestation de services de santé sexuelle et reproductive. Dans les forums internationaux de plaidoyer tels que l'ONU, et dans les organismes régionaux de défense des droits de l'homme, j'ai observé de première main comment les décideurs politiques et les juges sont influencés par les connaissances très respectées de la FIGO » .

Christina Zampas, avocate spécialisée dans les droits internationaux de l'homme et conseillère (lorsqu'elle était directrice régionale du programme Europe du Center for Reproductive Rights) sur R.R. c. Pologne, Cour européenne des droits de l'homme

2021

En mars, la FIGO et ses partenaires plaident auprès des membres de l'ONU sur la nécessité de 'répandre la révolution de la télémédecine pour les soins d'avortement autogérés' et approuvent l'adoption permanente de la télémédecine.

En avril, la FIGO organise un webinaire mondial avec les sociétés membres d'OBGYN, afin de partager la façon dont les sociétés membres, y compris la société nationale du Pérou, travaillent pour tirer parti de la victoire de la 'Vague verte' en Argentine.

En septembre, la FIGO lance ses prises de position sur divers aspects des soins liés à l'avortement.

En novembre, les conseils de la FIGO sont utilisés par les obstétriciens en Slovaquie pour empêcher avec succès le retour de l'accès à l'avortement légal dans le pays.

En décembre, la FIGO dépose un mémoire d'amicus curiae aux États-Unis pour contester le recul des soins d'avortement sécurisé.



Dr. Laura Gil - La FIGO dépose un mémoire d'amicus curiae au Honduras

2022

En février, les données de la FIGO et de son partenaire, le Center for Reproductive Rights, sont utilisées par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour renforcer la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles dans les situations humanitaires.

En mars, la FIGO promeut les directives actualisées de l'OMS sur l'avortement sécurisé auprès de ses sociétés membres d'OBGYN.

En mars, la FIGO s'associe à la SAGO et l'ECSACOG pour créer des communautés de pratique afin de renforcer l'accès à des soins d'avortement sécurisé dans un plus grand nombre de pays d'Afrique.

En avril, la FIGO collabore au lancement de la campagne mondiale 'Défendre les défenseurs de première ligne de la santé sexuelle et reproductive'.

En avril, la FIGO soutient le lancement de comités de communication OBGYN sous-régionaux en Afrique occidentale et en Afrique orientale, centrale et australe.

En mai, la FIGO dépose un mémoire d'amicus curiae au Honduras pour contester le recul des soins d'avortement sécurisé.

En juin, la FIGO et ses partenaires mobilisent près de 300 organisations de soins de santé, dans plus de 80 pays, pour condamner l'annulation du jugement Roe v Wade aux États-Unis et appeler tous les gouvernements à renforcer l'accès à l'avortement sécurisé.

En août, la FIGO partage avec le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale ses preuves cliniques de l'impact du racisme sur le droit à la santé.

En novembre, le Congrès régional de gynécologie et d'obstétrique de la FIGO pour l'Amérique latine, Colombie - aborde la question de savoir comment renforcer l'accès à des soins d'avortement sécurisé.

Efforts en cours

L'équipe du Projet de Plaidoyer pour l'Avortement Sécurisé (PPAS) travaille en étroite collaboration avec le comité de la FIGO sur l'avortement sécurisé sur les campagnes de communication et de plaidoyer, les déclarations, la formation et la mise en œuvre de la directive de l'OMS sur la prise en charge de l'avortement.

La FIGO adopte les progrès de la technologie pour améliorer les compétences et l'expérience des OBGYN et pour faciliter l'apprentissage partagé. La FIGO a lancé une plateforme d'apprentissage en ligne attrayante afin de maximiser la connexion et le rayonnement avec les OBGYN et nos sociétés membres.

Afin de permettre la réalisation du pilier 1 du PPAS - le Renforcement institutionnel - la FIGO utilisera sa plateforme d'apprentissage en ligne pour :

- aider les sociétés à renforcer leurs structures organisationnelles afin de réaliser leurs objectifs de manière efficace, dans des domaines tels que la gestion de bureau et les ressources humaines, la gouvernance et la direction, la gestion de projet et la gestion financière, la défense des intérêts et la communication, les partenariats et l'influence
- tirer parti de la position et de l'expertise des sociétés membres pour les aider à devenir des leaders nationaux durables en matière de SDSR
- accéder aux ressources, outils et conseils qui faciliteront l'intégration des processus et des systèmes dans leur pratique organisationnelle, comme la planification stratégique ; la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ; et l'amélioration de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets.

L'outil d'évaluation des capacités institutionnelles de la FIGO est un élément clé de la mise en œuvre du Pilier 1. Il s'agit d'une auto-évaluation que les équipes dirigeantes des sociétés peuvent entreprendre pour identifier les domaines de capacités organisationnelles sur lesquels ils doivent se concentrer. L'outil les guidera ensuite vers les modules pertinents du cours en ligne, afin qu'ils reçoivent des conseils et un plan d'action clair sur la manière de renforcer leurs capacités.



Les engagements de la FIGO

La FIGO s'engage à travailler avec les sociétés membres et les parties prenantes pour :

- dépenaliser totalement les soins liés à l'avortement et veiller à ce qu'ils soient réglementés comme toute autre prestation de soins de santé.
- La décriminalisation de l'avortement consiste à supprimer de la loi des sanctions pénales et/ou civiles spécifiques contre l'avortement, afin que personne ne soit puni pour avoir, fournir ou soutenir l'accès à l'avortement.
- travailler à la création et à la protection d'environnements juridiques et réglementaires qui aident les professionnels de la santé à fournir un accès à des soins d'avortement sécurisé et abordables. L'accès à des soins d'avortement sécurisé devrait être protégé et soutenu comme un droit reproductif non aliénable.
- tirer pleinement parti de la sécurité et de l'efficacité des médicaments abortifs, ainsi que des progrès technologiques, pour promouvoir la télémédecine et l'accès à l'autogestion de l'avortement, comme le recommande la directive de l'OMS sur la prise en charge de l'avortement.
- investir dans des systèmes de santé solides et axés sur les droits de l'homme pour l'information, le conseil et les services en matière d'avortement.
- donner la priorité à la formation sur la prise en charge de l'avortement en tant que partie essentielle du développement professionnel des professionnels de la santé - l'intégrer dans l'apprentissage tout au long de la vie.
- veiller à ce que les approches soient liées aux mouvements de justice sociale et reproductive et répondent aux besoins et aux droits des communautés qui ont été historiquement discriminées.



À propos de la FIGO

La vision de la FIGO est que les femmes et les filles du monde entier atteignent les plus hauts niveaux possibles de santé et de bien-être physique, mental, reproductif et sexuel tout au long de leurs vies.

La FIGO est la seule organisation qui rassemble des sociétés professionnelles d'obstétriciens et de gynécologues, travaillant dans les secteurs privé et public, à l'échelle mondiale. Nous nous consacrons à l'amélioration de la santé et des droits des femmes et à la réduction des disparités dans les soins de santé offerts aux femmes et aux nouveau-nés, ainsi qu'à l'avancement de la science et de la pratique de l'obstétrique et de la gynécologie.

La FIGO rassemble les obstétriciens, les sociétés membres, les partenaires et d'autres professionnels de la santé par le biais du renforcement des capacités, du plaidoyer, de la recherche et de l'éducation afin d'améliorer la santé et les droits des femmes et des filles.

La FIGO s'engage à réaliser un monde radicalement différent. Un monde dans lequel toutes les femmes et les filles peuvent accéder à des services de santé sûrs et équitables, et sont en mesure de participer activement et d'influencer les décisions qui ont un impact sur leurs vies.

Resources



International Journal of Gynecology & Obstetrics – publie des articles sur tous les aspects de la recherche fondamentale et clinique dans les domaines de l'obstétrique, de la gynécologie et des sujets connexes, en mettant l'accent sur les questions d'intérêt mondial.



Déclarations – partager la voix mondiale de la santé des femmes



Événements – mobiliser la base de pouvoir OBGYN de la FIGO



Waterloo Court, 10 Theed Street, London, SE1 8ST

T +44 (0)20 7928 1166
E figo@figo.org
www.figo.org | @FIGOHQ

Organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 1113263
Société enregistrée sous le numéro 05498067
© 2022 Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique